Juin 2009

N°26

Saint-Beauzire

INFORMATIONS MUNICIPALES

Budget 2009

Le mois de mars est traditionnellement la période du budget pour les communes : Saint-Beauzire n'a pas dérogé à la règle.

Toutefois, ce début d'année a été source d'inquiétudes, en matière d'économie, de finances, de prévisions budgétaires, de réflexion sur l'avenir, ici comme ailleurs.

Nous avons regardé l'évolution de nos besoins financiers pour continuer de conserver et améliorer les services actuellement en place sur la commune et pour pouvoir faire évoluer nos infrastructures tant au niveau du logement social qu'au niveau scolaire, culturel, sportif.

Le constat nous a contraints à nous orienter vers une augmentation des taux d'imposition, qui n'avaient pas évolué depuis plus de dix ans, nous remettant plus en adéquation avec ce qui est pratiqué dans d'autres communes.

Nous avons bien conscience de l'effort que devra supporter chacun d'entre nous. Mais il s'agit d'améliorer la qualité des services et de contenir leurs coûts, de réaliser de nouveaux logements sociaux permettant à ceux qui en auront besoin de pouvoir se loger. C'est donc pourquoi nous avons jugé pertinent de le faire.

Les incertitudes concernant le devenir de la taxe professionnelle, source importante de revenus pour notre collectivité, nous confortent dans nos choix, même si la situation économique au niveau de la communauté de communes Limagne d'Ennezat est loin d'être inquiétante. Une certaine prudence demeure toutefois nécessaire.

Gérer une commune, ce n'est pas uniquement construire son budget. C'est aussi lancer des projets, stimuler l'animation culturelle et sportive, être à l'écoute de chacun, de nos jeunes, de nos anciens, quels que soient leurs préoccupations, leurs problèmes, leurs idées.

L'équipe municipale reste motivée et soudée pour remplir cette mission au mieux, dans l'intérêt de chacun, dans un esprit de solidarité sociale et intergénérationnelle.

Pascale RASTOIX

Adjointe chargée de l'Administration générale

Date à retenir

Don du sang :
jeudi 25 juin 2009

Pleins phares sur les Frères Maulus

Mairie de Saint-Beauzire
04 73 33 92 59
saint-beauzire.mairie@wanadoo.fr

Site internet :
www.saint-beauzire.fr

Ouverture tous les jours
10 h - 12 h et 14 h - 18 h,

sauf lundi matin,
samedi après-midi et
les 1er et 3ème samedi matin
de chaque mois

Compte administratif 2008

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	
CHARGES A CARACTERE GENERAL (Eau, électricité, entretien bâtiments et réseaux, fournitures scolaires, etc …)	358 458,02 €
CHARGES DE PERSONNEL (Personnel titulaire et non titulaire, Urssaf, caisse retraite, Assedic)	465 205,68 €
CHARGES DE GESTION COURANTE (Indemnités des élus, aide sociale, service incendie, subventions des associations, etc…)	112 526,94 €
CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES (Intérêts des emprunts)	63 397,53 €
CHARGES D'ORDRE ENTRE SECTIONS	22 478,00 €
TOTAL DEPENSES	**1 022 066,17 €**
Recettes	
ATTENUATION DE CHARGES (Remboursement contrats aidés, assurance maladie)	56 711,75 €
PRODUITS DES SERVICES ET FINANCIERS (Régie, baux des terrains, loyers appartements + boucherie, indemnisation des sinistres, etc …)	98 489,68 €
IMPOTS ET TAXES (Habitation, foncier bâti et non bâti)	589 610,71 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (Dotation globale de fonctionnement)	436 904,23 €
OPERATIONS D'ORDRE	6 185,97 €
AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	42 660,87 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 100,62 €
TOTAL RECETTES	**1 234 663,83 €**
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS (remboursement capital emprunts monétaires)	84 030,96 €
TRAVAUX	1 235 882,88 €
IMMOBILISATIONS EN COURS	37 912,26 €
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (remboursement capital EPF SMAF)	31 117,43 €
OPERATIONS D'ORDRE	6 185,97 €
TOTAL RECETTES	**1 395 129,50 €**
Recettes	
DOTATIONS FONDS DIVERS : FCTVA (Fonds de compensation de la TVA) TLE (Taxe locale d'équipement, etc…)	416 678,95 €
SOLDE D'INVESTISSEMENT REPORTE	202 455,86 €
AMENDES DE POLICE	8 060,00 €
EMPRUNTS	560 000,00 €
OPERATIONS D'ORDRE	60 390,26 €
SUBVENTIONS POUR TRAVAUX	255 200,55 €
TOTAL DEPENSES	**1 502 845,62 €**
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2008 :	***107 716,12 €***
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION 2008	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2008	212 597,66 €
L'excédent de fonctionnement est affecté : - 181 217,78 € en fonctionnement ***- 31 379,88 € en investissement***	
RESTE A REALISER 2008 EN DEPENSES	-204 629,00 €
RESTE A REALISER 2008 EN RECETTES	65 533,00 €

Principales réalisations 2008

Domaines	Dépenses	Recettes
VOIRIE Panneaux, merlon gare, éclairage public : Place de Verdun, plantations Chemin Malherbes, barrières	66 217,35 €	21 821,00 €
MATERIEL DE VOIRIE Brouette, débroussailleuse, tondeuse, compresseur, échelle, bacs à sel	4 736,55 €	0,00 €
STADES Grillage main courante	4 248,19 €	0,00 €
ESPACE SPORTIF Travaux et honoraires	1 168 761,16 €	231 156,55 €
ESPACE CULTUREL logiciels, livres	2 989,36 €	0,00 €
CITY STADE pare ballon, vitrine	8 405,82 €	0,00 €
ECOLE PUBLIQUE tableaux, matériel informatique, mobilier école, volets roulants, bacs à sable, aspirateur	5 313,85 €	0,00 €
SALLE DES FETES lave vaisselle	2 500,89 €	0,00 €
BATIMENTS DIVERS armoire à clés	60,88 €	0,00 €
RESTAURANT SCOLAIRE Vaisselle, étendoir linge, lave vaisselle	7 688,60 €	1 593,00 €
MAIRIE Logiciels, ordinateurs fixe, chaudière, armoire	24 960,23 €	0,00 €

Les nouveaux taux d'imposition 2009

Taux des trois taxes depuis 1988

- Taxe d'Habitation : 9,74%
- Taxe du Foncier Bâti : 9,54%
- Taxe du Foncier Non Bâti : 67,66%

Taux votés pour 2009

- Taxe d'Habitation : 10,23%
- Taxe du Foncier Bâti : 10,97%
- Taxe du Foncier Non Bâti : 71,04%

Taux moyens communaux

Au niveau	Départemental	National
Taxe d'habitation	13,54 %	14,57 %
Taxe du foncier bâti	18,64 %	18,74 %
Taxe du foncier non bâti	73,13 %	44,81 %

Budget 2009

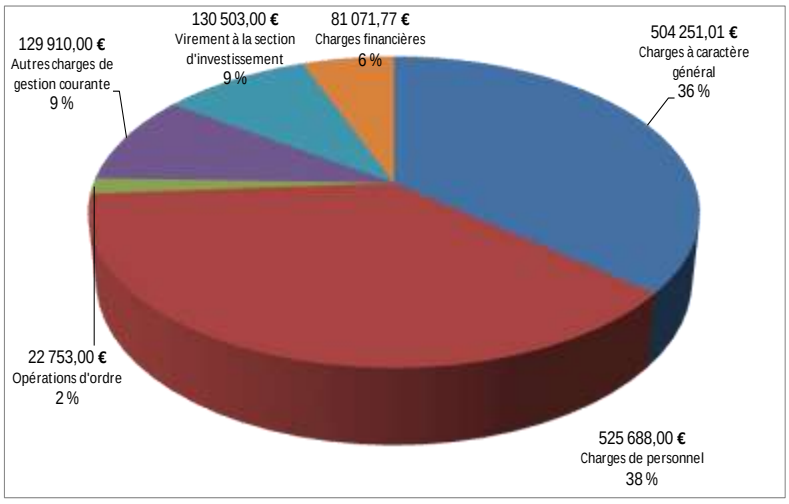

FONCTIONNEMENT - DEPENSES
1 394 176,78 €

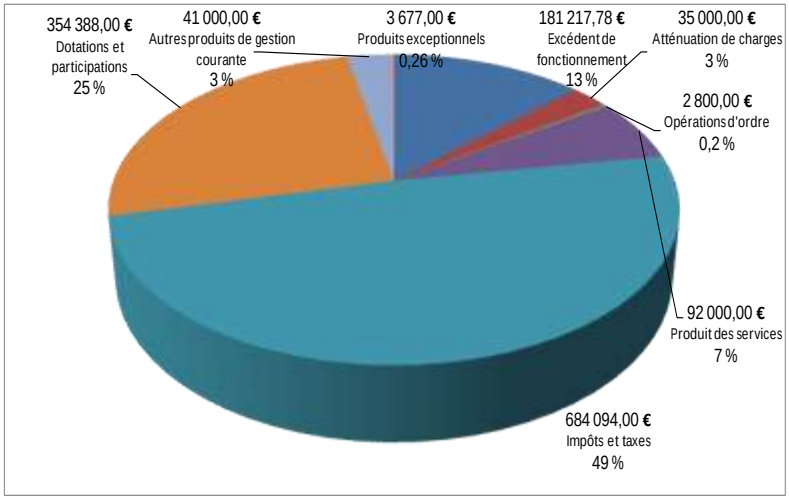

FONCTIONNEMENT - RECETTES
1 394 176,78 €

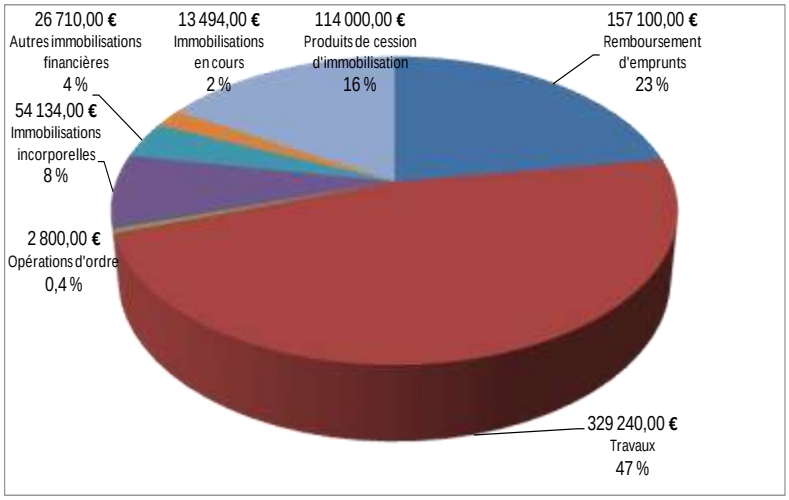

INVESTISSEMENT - DEPENSES
697 478,00 €

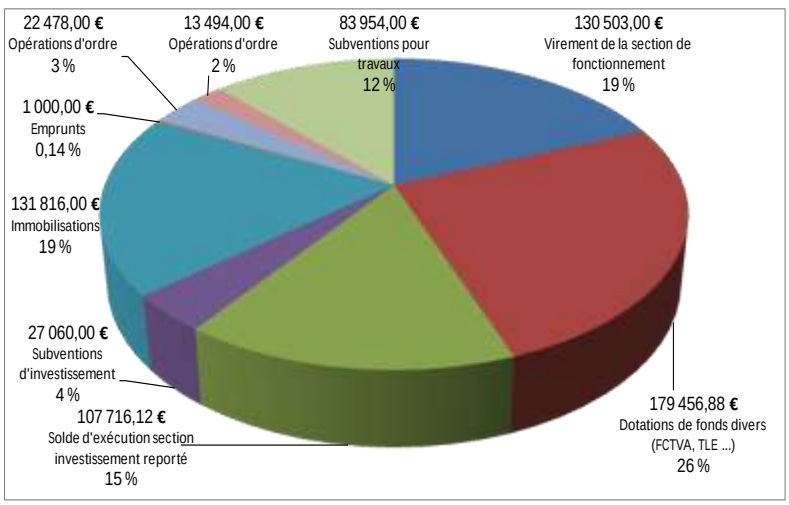

INVESTISSEMENT - RECETTES
697 478,00 €

Principaux investissements prévus en 2009

DOMAINES	DEPENSES	RECETTES
ESPACE SPORTIF Gratte-pied, VMC, mur d'escalade, paiement travaux et honoraires (report 2008)	9 740 €	
VOIRIE Aménagement circulation bourg, Rambarde rue du Pont Neuf, Réfection des rues à Targnat, Epinet, Puy-Chany, ancienne route de Gerzat, aménagement espaces communs au lotissement les Grands Espaces, Chemin Puy Chany - Chappes, chemin Rigal Mobilier urbain divers	83 255 €	17 400 €
MATERIEL DE VOIRIE Rabot électrique, escalier, ponceuse, échenilloir, armoire de sureté	4 660 €	
MAIRIE Matériel et achat serveur informatique , vidéo-projecteur	1 800 €	
CITY STADE Rehaussement du pare-ballon	1 675 €	
RESTAURANT SCOLAIRE Petit matériel	600 €	
SALLE DES FETES Travaux d'entretien	900 €	
ECOLE PUBLIQUE Tableaux, matériel informatique, mobilier, aspirateur, chaises, jeux jardinage	2 200 €	
ESPACE CULTUREL Achat de mobilier, livres et matériel informatique	3 625 €	1 021 €
STADES Pare ballon, grillage terrain main courante, aménagement allée du football	8 436 €	
BATIMENTS DIVERS Réfection salle rue du Moulin : Chauffage, porte de sécurité, sanitaires	7 720 €	
TOTAUX	124 611 €	18 241 €

EN BREF

Aménagement du bourg

Une rencontre d'élus municipaux avec les services techniques du Conseil général a eu lieu jeudi 30 avril pour examiner les possibilités d'améliorer la sécurité routière dans la traversée du bourg. Les propositions retenues à l'issue de la réflexion en cours seront exposées lors d'une réunion publique.

Extension de l'école publique

Le projet d'extension est à l'étude. La concertation se poursuit avec le corps enseignant et les parents d'élèves. Le cahier des charges sera finalisé vers l'été. Une consultation pour le choix d'un cabinet d'architecte sera lancée en fin d'année.

Logements sociaux

Le projet de réalisation de logements sociaux dans le bourg (presbytère, espaces près du parking et près de la mairie) suit son cours. Une proposition a été présentée aux élus par la société OPHIS. Le terrain près de la mairie a été racheté a l'EPF SMAF (1), avec une subvention en DGE (2) à hauteur de 24 000 €. Le projet définitif pourrait être validé après l'été.

(1) Etablissement Public Foncier - Syndicat Mixte d'Aménagement Foncier

(2) Dotation Globale d'Equipement

Bienvenue à Florelle

En mars les collègues, les institutrices et les élus se sont réunis autour de Grégory Tachon, employé communal, et de sa compagne, pour souhaiter la bienvenue dans notre monde à leur petite Florelle, née le 14 février 2009. Gageons qu'elle sera heureuse en amour.

Le Hasard

Depuis le 17 février 2009 « La Buissonnière » a changé de propriétaire et d'enseigne. Bienvenue à Cindy Augère dans son bar-restaurant «Le Hasard », rue du Commerce. Numéro de téléphone inchangé : 04 73 33 90 69.

C.C.A.S. (Centre Communal **d'Action Sociale)**

Le budget du CCAS a été validé en mars dernier. Il s'équilibre en dépenses et recettes à hauteur de 8 369,19 €.

Lors de l'examen du budget, l'assemblée a jugé nécessaire de revoir l'organisation du repas de fin d'année offert aux aînés de la commune. Ces modifications permettront de pérenniser cette manifestation.

Ainsi, pour le prochain repas de fin d'années, seront invitées les personnes ayant 66 ans au 1er janvier 2009, (et non 65 ans comme auparavant).

Nous décalerons d'une année par année afin d'arriver à l'âge de 70 ans, comme cela est couramment pratiqué dans les autres communes.

Par ailleurs, une participation financière sera demandée aux conjoints(es) de moins de 66 ans qui désireraient venir au repas.

Ces modifications ne laisseront personne de côté, elles retarderont simplement l'âge auquel nos concitoyens auront accès à ce sympathique et convivial repas de fin d'année, auquel nous sommes très attachés. Ce changement nous permettra parallèlement d'utiliser le budget pour des aides à la personne.

Les seniors au volant

C'est devant une assistance un peu restreinte que la réunion avec la prévention routière s'est déroulée le mercredi 22 avril dans la salle des fêtes, à l'initiative du CCAS.

Dommage pour les absents car cette petite remise à niveau du code de la route fut du plus grand intérêt pour tous ceux pour qui l'obtention du permis de conduire date un peu !

Connaissance des panneaux , entrée et sortie d'une autoroute , franchissement des giratoires , alcoolisation au volant , incidence de la prise de médicaments ..... furent quelques uns des sujets abordés .

Moment intéressant également, le passage aux différents ateliers permettant à chacun de tester ses réflexes et sa vision .

Le tout fut animé par une équipe compétente et chaleureuse de la prévention routière à laquelle vont nos remerciements .

Conférence sur la nutrition

A la demande du CCAS, la caisse primaire d'assurance maladie a organisé 3 séances d'information sur le thème de l'information nutritionnelle, animées par une diététicienne :

- mercredi 21 janvier : information générale sur l'alimentation et les pathologies liées à la nutrition,
- mercredi 28 janvier : élaboration de menus équilibrés et individualisés,
- mercredi 4 février : notion des quantités et décryptage des étiquettes,

Le nombre de participants a montré l'intérêt porté à ce sujet .

Etat civil du 1er janvier au 30 avril 2009

NAISSANCES

DUBOIS Nathan	le 19 janvier 2009
AGABRIEL Elaïs	le 23 janvier 2009
KOSE Mélissa	le 16 mars 2009
RICHARD MAZEL Angélina	le 19 mars 2009
BARTHELAY Yahel	le 12 avril 2009
PASSERA Gianni	le 14 avril 2009
PAILHOUX Dimitri	le 18 avril 2009
SAPENA Armand	le 20 avril 2009

Espace culturel

Réunion du Cercle des lecteurs du Prix Lucien-Gachon.

Le Vendredi 10 avril, l'Espace Culturel a réuni le cercle des lecteurs (12 personnes) du Prix Lucien-Gachon.
La discussion animée par Colette Dizière (bénévole) et Natalie Houdelot de l'Espace Culturel autour des 6 ouvrages sélectionnés : *La lavandière de Saint-Léger* de Sylvie Anne, *Le fugitif de la Saint-Jean* de Christian Bouchardy, *A Dieu ne plaise* de Martine Hermant, *Les Pagès* de Frédéric Hulot, *l'Auberge du Lac* de Pierre Lagier, *le Bâtard du bois noir* d' Hubert de Maximy, s'est déroulée dans un climat d'échanges et de convivialité.
Chaque lecteur devait attribuer une note aux ouvrages sélectionnés par l'auteur Gérard Georges. Le 12 juillet 2009, à 18 h, à la bibliothèque de Châtel Guyon, le cercle des lecteurs sera convié, avec l'ensemble des cercles, à la remise de ce prix au lauréat.
Les lecteurs souhaitent que cette activité soit pérennisée. Les responsables de l'Espace Culturel présents ont pris note et remercient toutes les personnes pour leur participation à ce premier rendez-vous.

Vernissage de **l'exposition d'aquarelles et** ateliers « carnets de voyage »

Le samedi matin 4 avril a eu lieu le vernissage de l'exposition « les 36 vues des Monts Dômes », (par Jean-Paul Dupuy) et d'aquarelles (par Laurence Salomé**).**
L'après-midi, Jean-Paul et Laurence ont accueilli des enfants de plus de 8 ans et des adultes (une vingtaine de participants) pour des mini-stages gratuits d'initiation et de perfectionnement aux techniques de l'aquarelle et du dessin à l'encre de Chine. Tous les participants étaient très heureux d'avoir pu approcher ces deux matières et pour certains, la réalisation de leur carnet de voyage, dans le but de participer au concours programmé en fin d'année 2009.

Réalisation d'un carnet de voyage

Un mode d'emploi pour la réalisation d'un carnet de voyage sera disponible prochainement à l'Espace Culturel ou sur le site internet de Saint-Beauzire
(onglet « espace culturel »).

Les ateliers et une partie de l'assistance lors du vernissage

Fête du jeu

Pour sa 1ère édition de la Fête du Jeu, la commune de Saint-Beauzire a été heureuse d'accueillir samedi 16 mai, de très nombreux participants (du très petit au plus grand)

Pourquoi une Fête du jeu ?

Chaque année en France, dans le courant du mois de mai, sont organisées des fêtes du jeu gratuites avec le soutien de l'Association Française des Ludothèques.

Outre sa dimension culturelle, le jeu nous permet à tous, de façon spontanée, de nous retrouver, de partager un esprit de convivialité et le plaisir unique de jouer.

Cette fête du jeu, nous l'avons préparée pendant plusieurs mois avec un collectif très impliqué : la Ludomobile « jeuxvaisjeuxviens » avec son représentant Davis Pirel, l'Association Nemesis (Florian), le FJEP, le Club de l'Amitié, le CCA, les sapeurs pompiers.

L'Espace culturel, la bibliothécaire, le groupe de bénévoles, les membres de la Commission Culture et Communication municipale, d'autres élus et des personnes volontaires ont également contribué au succès de cette journée.

Un grand merci à tous.

Le jeu est une terre de rencontre, c'est le côté soleil de la vie,
à Saint-Beauzire il nous va si bien…
Le vif succès de cette journée nous l'a démontré.

HEURE DU CONTE :

Le mercredi 24 juin à 17 h, Christiane Boile et Natalie Houdelot conteront aux enfants l'histoire de Barbe Bleue.

Randonnée contée

Une randonnée contée aura lieu le samedi 4 juillet 2009 de 14 h 30 à 17 h avec la participation du FJEP.

- Départ : devant l'espace culturel à Saint-Beauzire

- Arrivée Epinet.

Projet Graph

Vous avez au moins 13 ans, fille ou garçon, vous pouvez participer au projet graph proposé par la commission culturelle qui se déroulera le mercredi 17 juin, de 16 h 30 à 19 h.
Le but est de grapher l'ancienne bascule, lieu de rassemblement des jeunes depuis quelques années. Le travail de création se fera avec l'encadrement du graphiste clermontois KEYMI qui a l'expérience de cet art. Vous pouvez aller voir son travail sur le site http://placeauxarts.net/-Keymi-.html

En parallèle de cette activité, vous pouvez participer également à l'élaboration d'une exposition à l'Espace culturel sur le thème du graph.
Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous inscrire à l'espace culturel. Vous laisserez vos coordonnées et vous serez contacté(e) quand une date sera fixée.
Il y a peu de places : inscrivez-vous vite !

EN BREF

ZPH (Zone Pilote **d'Habitat)**

L'étude (AEU)* réalisée par le cabinet Saunier a été validée par le Conseil municipal et par le Conseil communautaire fin 2008.
En concertation avec les propriétaires fonciers, le secteur de la première tranche d'aménagement a pu être défini. Ce sera la partie située le long de la rue du Pont Neuf.
Une première étude d'aménagement est en cours de réalisation et sera prochainement présentée au comité de pilotage de la ZPH.
Une fois le programme d'aménagement validé, une réunion publique sera organisée pour sa présentation à la population.

** Approche Environnementale de l'Urbanisme*

Atelier jardinage

Depuis la rentrée des classes, Jean-Claude Villon anime l'atelier jardinage avec les enfants de l'école publique.
Il a pris la suite de Jean-Claude Titier. Les enfants apprécient beaucoup cette activité du lundi midi ; il aurait été dommage qu'elle ne perdure pas. Nous le remercions vivement.

L'école de la rue

Depuis quelques temps, semble s'installer un nouveau comportement dans les rues de notre commune, plus précisément aux abords de la mairie, de l'espace culturel et du city stade…

Des groupes de jeunes de la commune se rassemblent, entre copains, pour passer un moment. Quoi de plus commun au moment de l'adolescence, cela a toujours existé.

Mais ce qui interpelle les élus de la commune, ce sont les nouveaux comportements. En effet, on assiste à la montée des incivilités, des dégradations comme arracher les fleurs, jeter des détritus par terre (alors que des poubelles sont proches), cracher, faire du vélo sur les pelouses, crier, ou encore barrer le passage avec vélo ou scooter ou ballon, et ne pas se déplacer pas lorsqu'arrive une personne seule ou avec une poussette, provocations à l'encontre du voisinage, du personnel de l'espace culturel, agents de la commune - essentiellement féminins -, allant jusqu'aux insultes…
Ces groupes s'approprient ces zones de passage, sans aucun souci de partage et de respect des personnes.

Même s'ils ne sont pas généralisés, ces types de comportement sont de moins en moins le fait de quelques uns…ils marquent le début de la fin des limites. Et ils tendent à se retrouver dans la cour des écoles communales, au sein des clubs de sport et plus tard au collège.

Ces « minos », de 10 ans et plus, passent tous les après-midi de leurs vacances dans la rue, de 13h à 19h non stop et reviennent de 20h à 22 h, au milieu de plus grands, voire de jeunes adultes dans des voitures. C'est l'école de la rue, la fascination envers les «grands », pour leur façon de se comporter, bien loin des valeurs de respect de l'autre, du matériel, de l'environnement, des anciens, des plus faibles. C'est la loi du plus fort, de celui qui ose braver l'interdit…classique.
Et puis les produits qui circulent entre ados, pas toujours autorisés, les canettes de bières écrasées… « moi j'y touche pas, c'est les grands »… jusqu'à quand ?

La loi de la rue, la loi du plus fort, c'est la loi du grand courage des « petits coqs » . Tout s'arrange quand le maire ou le premier adjoint passe, ou face aux agents de voirie, tous masculins…la loi de la rue : pas vu, pas pris… et par derrière, j'arrache un panneau ou je casse une boîte aux lettres, le soir, pour montrer ma force…

Tout cela est de la responsabilité des parents qui devraient, peut-être, savoir un minimum ce que font leurs enfants de 10 ans et plus, tous ces après midi de vacances. Ce n'est pas nouveau et cela devient banal.

Faut-il faire intervenir la gendarmerie pour ce genre de délits, d'incivilités?
Nous ne le souhaitons pas. Mais il faut que tout cela rentre dans l'ordre très rapidement, pour que ces faits observés lors des dernières vacances scolaires ne se reproduisent pas.

La collectivité remplit son rôle éducatif, en expliquant cela aux jeunes qui pour la plupart le comprennent, individuellement. Mais qu'en est il quand ils sont en groupe, sans adulte pour les encadrer ? Souvent, ils n'ont même pas l'impression de « mal faire », et semblent ne jamais avoir appris où se trouvent les limites…
La rue appartient à tout le monde, c'est un lieu important de rencontre pour les jeunes, et elle doit le rester.
Mais un minimum de règles doivent être respectées : politesse, propreté, respect des autres, du voisinage, des lieux publics.
Plutôt qu'interdire, apprenons à nos enfants, le savoir vivre dans la société, dans la continuité de l'action des enseignants, pour leur bien et celui des autres…
Il est regrettable que certains groupes donnent une mauvaise image à l'ensemble des jeunes de la commune ayant un bon comportement.

Il est évident que les limites d'une telle situation étant pour notre part atteintes, des interventions individualisées auprès des parents seront prises pour obtenir les réparations financières des différents actes constatés par nos services.
Le coût horaire des employés de voirie pour le nettoyage ou la remise en état des espaces fleuris et jardinières est d'environ 30€.
Un panneau type zone 30 régulièrement maquillé au marqueur coûte 130 €, un arbre cassé 105 €…
Parce que tout a un prix, même à l'école de la rue !

Enfin, un point positif : les Conscrits ont fait preuve de beaucoup de responsabilité, de sérieux et d'efficacité pour toutes les animations de la fête patronale : vente de brioches, char fleuri, bal…et tout cela dans une très bonne ambiance. BRAVO !

EN BREF

Journée pour l'Environnement

Une petite équipe, mais très efficace, s'est retrouvée samedi 14 mars pour ramasser vieux papiers, bouteilles et autres objets... polluant nos chemins et fossés. C'est désormais à chacun d'entre nous de respecter leur travail en ne laissant rien traîner après votre passage.

Toutous propres

Nous le rappelons encore et encore, les pelouses des espaces verts et les trottoirs ne sont pas des toilettes pour chiens. Veuillez laisser ces endroits dans l'état de propreté où vous les avez trouvés, et ramener avec vous les déjections de nos amis à quatre pattes. Pour l'équipe municipale de voirie qui entretient ces espaces, par avance, merci.

Les bruits de voisinage

Chacun peut se livrer à des activités bruyantes (passer la tondeuse à gazon, tronçonner du bois, taper sur des ferrailles, faire ronfler un moteur, perforer du béton...) mais en respectant certains horaires :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19H30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h
- en dehors de ces horaires, c'est l'infraction

D'autre part, il est recommandé de prévenir votre voisinage lorsque vous allez être exceptionnellement à l'origine de bruits troublant la tranquillité du quartier. Alors, chut !!!!

Herbes folles

Faut-il systématiquement détruire les mauvaises herbes ? Les produits phytosanitaires (désherbants) sont très mauvais pour la nature. Ils polluent la nappe phréatique par infiltration. Par ailleurs depuis quelques années, ces produits ne sont plus aussi efficaces. Les substances les plus dangereuses ont été interdites et ceci est une bonne chose. Le désherbage thermique avec brûleur à gaz détruit bien les feuilles des plantes annuelles mais pas les racines. Aujourd'hui, il n'existe pas d'autres solutions que le retour au désherbage mécanique (la binette par exemple). Mais cette technique nécessite beaucoup de temps et de main d'œuvre donc beaucoup d'argent, ce qui constitue une charge pour les finances de la commune. Et si tout simplement on appliquait le code des communes qui prévoit que chaque citoyen se doit de nettoyer, de déneiger, de désherber et pourquoi pas de fleurir devant chez lui ?

Prés salés

Le comité de pilotage « Natura 2000 Prés Salés » composé des représentants des collectivités territoriales dont des élus de la commune, du CEPA, du monde agricole ou économique s'est réuni fin février sous la présidence de M. JY Lallard, sous-préfet de Riom.

Une présentation des caractéristiques physiques et biologiques du site (espèces rares d'intérêt communautaire) a été faite par M. Cordonnier, responsable scientifique du CEPA (1) Il a également pointé les obstacles à lever pour une meilleure mise en valeur, à savoir principalement le risque d'assèchement, la menace d'emprise autoroutière et la présence d'un secteur dégradé par un remblai de 18 000 m^3 issu de la construction de l'autoroute. A été abordé également au cours de la réunion l'impact possible du futur autoport de Gerzat, projet qui doit tenir compte de la présence d'un site Natura 2000.

Une large discussion s'est engagée entre les participants pour rechercher des solutions à ces obstacles : élargissement des voies autoroutières existantes, autres fuseaux à imaginer plus au nord, possibilités de déplacement du remblai par accords avec la DRIR (2) (réhabilitation des carrières en fin de vie), ou les responsables de grands projets du réseau routier (DDE) (3) ou ferré (RFF) (4).

Parmi les actions à mettre en œuvre pour valoriser le site, l'assemblée a retenu la clôture temporaire pour protéger le site, la mise en prairie de parcelles, l'organisation de visites guidées de découverte du site, qui tiennent compte de la position de la municipalité de Saint-Beauzire (voir PV du Conseil municipal du 19/12/2008), à savoir concilier l'intérêt écologique de ce riche milieu naturel à préserver et les intérêts économiques de la zone du Biopôle.

La question du financement sur 6 années de ces actions fait apparaître un coût qui varie de 66 k€ à 573 k€ selon les actions retenues, sachant que l'enlèvement du remblai représente à lui seul 200 à 400 k€ selon la distance du lieu de stockage.

Après discussions et débats sur les points abordés, M. le Sous-Préfet valide le Projet au nom du Comité de Pilotage.

Le document de synthèse de présentation du site est maintenant disponible, ainsi qu'un document plus général « Natura 2000 en Auvergne », de la DIREN, richement illustré. Les personnes intéressées peuvent venir consulter ces documents en mairie.

(1) Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne
(2) Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche
(3) Direction Départementale de l'Equipement

Ecole publique

Projet d'école

Les enfants continuent leur tour du monde des différents pays.
-Démonstration de danse indienne
Vendredi 27 février après-midi, les enfants de l'école « ont voyagé en Inde ». L'association Sati a fait une démonstration de danse indienne qui a permis aux enfants de découvrir la musique, les costumes et la danse de ce pays.

Musocc Illary

Lundi 16 mars, les enfants ont effectué un voyage musical parcourant l'Amérique du Sud à travers la présentation des instruments traditionnels andins et des différents rythmes propres à chaque pays de l'Amérique du Sud. C'était aussi un voyage dans le temps, de la musique traditionnelle précolombienne jusqu'à une musique populaire actuelle intégrant les diverses influences européennes et africaines.
La classe des CE2, qui travaille plus spécifiquement sur ce continent, a pu bénéficier de l'intervention de Kato Rodriguez lors des séances d'Education Musicale. Elle a présenté aux autres enfants un morceau de flûte de pan et un chant péruvien.

Sorties scolaires

Chemin fais'art

Cette sortie a eu lieu au mois d'octobre pour la classe de CE1-CM2. Elle a été l'occasion de favoriser les échanges entre les élèves de CE1 et de CM2 avec l'organisation de jeux traditionnels par les plus grands pour les plus petits; également, de pratiquer une activité de plein air (une marche de 5 km environ) tout en observant les monumentales sculptures de pierre.

Piscine

Depuis le 5 février et jusqu'au 30 avril, les 2 classes de GS-CP suivent des séances à la piscine de Billom les jeudis matins. Le bassin est entièrement aménagé et adapté à l'âge des enfants (toboggan, tapis, flotteurs...). Trois groupes de niveau ont été constitués. L'objectif de ces séances n'est pas tant d'apprendre à nager que de se familiariser avec l'élément en travaillant de façon très ludique l'immersion, la propulsion et la respiration.

Musée Bargoin

La classe de CE2 est allée à l'exposition « Fragments d'Égypte ». Cette exposition est composée de divers textiles de l'époque antique égyptienne. Les enfants ont assisté à une visite ludique et à un atelier de création de tuniques.

Musée Lecoq

Le vendredi 23 janvier, la classe de CM1-CM2 a visité l'exposition « Si la mesure m'était comptée » au Musée Lecoq. Cette exposition était consacrée à la mesure et au calcul sous toutes ces formes, des origines à notre époque. La classe a pu également découvrir le reste du musée.

Visite du collège

Le mardi 13 janvier, les élèves de CM2 des classes de Mme Cohade et de M. Darson se sont rendus au collège Jean Vilar à Riom, où ils ont été accueillis par la CPE, Mme Chanudet. Ils ont pu visiter les locaux, avant d'assister à une heure de cours donnée à des élèves de 6ème.

Biopôle

Le Biopôle a ouvert ses portes aux élèves de CM2 de l'école publique de Saint-Beauzire, ainsi qu'aux élèves de l'école Saint-Joseph, le mardi 10 mars. Les enfants ont d'abord pu découvrir l'ensemble des activités du Biopôle ; après une collation, ils se sont rendus dans les locaux de l'entreprise Cyclopharma. Merci à cette entreprise pour son accueil ainsi qu'à M. Fournier (conseiller municipal) qui, chaque année, permet aux CM2 d'apprendre à connaître les activités du Biopôle.

Ecole Saint-Joseph

Sortie raquettes à Super Besse

Les élèves de primaire se sont rendus à SuperBesse pour s'initier aux raquettes. Mais avant de les chausser, ils ont profité des joies de la neige en faisant de la luge. Puis avec un certain regret, ilsont abandonné les luges pour tester les raquettes. Ils ont fait quelques kilomètres sous un beau soleil et dans une campagne très enneigée ! Ils sont revenus fatigués mais avec de belles couleurs sur les joues !

Visite au Biopôle

Le mardi 10 mars, les CM2 des deux écoles se sont rendus sur le site du Biopole. Ils ont dans un premier temps était accueilli au biopôle où on leur a expliqué les acticités proposées par le biopôle : accueil des chercheurs qui ont un projet autour des technologies du vivant. Ensuite ils ont été accueillis par l'entreprise Cyclopharma qui fabrique le produit qui sert à repérer les traceurs pour localiser les cancers. Tous les enfants ont été enchantés de cette initiative mise en place par les élus depuis maintenant 5 ans. Ces visites permettent aux enfants de découvrir leur territoire et ses potentialités.

Arthur Ténor, écrivain

Jeudi 19 mars les élèves de la classe de CM ont reçu un auteur de littérature jeunesse, Arthur Ténor.
Ils avaient préparé différentes questions sur le métier d'écrivain, l'envie d'écrire des livres, etc. Arthur Ténor s'est prêté volontiers à l'interview et leur a expliqué sa passion d'écrire mais aussi l'importance de la volonté pour arriver à faire ce que l'on aime. La rencontre s'est terminée par la dédicace du livre et d'un goûter préparé par les enfants.

Théâtre

Les élèves de primaire ont présenté les pièces qu'ils répètent depuis plusieurs semaines à la salle des fêtes le vendredi 20 mars à 20h.
Les spectateurs ont applaudi les artistes du cirque Contrario, ont répondu aux énigmes du sphynx, ont été effrayés par le monstre du Loch Ness et des fantômes ou alors savoir enfin d'où est venue l'inspiration de Charles Perrault pour ses Contes.

Pendant deux heures, les comédiens se sont succédés sur scène et chaque année, on peut noter les progrès des acteurs !

Association des artisans et commerçants

L'association des artisans et commerçants de Saint-Beauzire travaille à l'organisation cette année d'une soirée Réveillon avec animation pour le 31 décembre ouverte à tous.
Nous vous informerons des détails dans le prochain bulletin municipal.

Club de l'Amitié

Cette année 2009 a débuté traditionnellement par le bal des rois le 4 janvier. Le dimanche suivant, nous étions réunis pour notre Assemblée générale en présence de Mme Chérasse représentant la municipalité. Avant d'ouvrir la séance, nous avons observé une minute de silence pour nos disparus.
Puis nos travaux ont débuté. Monique Basse, Présidente, a présenté le rapport moral, Rolande Lafont le rapport d'activités, Christiane Hébrard, le rapport financier ; les différents rapports ont été votés à l'unanimité par l'assemblée, ce qui prouve la bonne vitalité de notre club ainsi qu'une gestion saine. Six membres du conseil d'administration sortants ont été réélus à l'unanimité, comme le prévoient nos statuts. Ont été élus au conseil d'administration : Bernadette Jaffeux, Lucien Visbecq.

Le bureau a été constitué :
Président d'honneur : Adrien Clément,
Présidente : Monique Basse,
Vice Présidente : Régine Bouchon,
Secrétaire : Rolande Lafont,
Secrétaire adjointe : Claude Debord,
Trésorière : Christiane Hébrard,
Trésorière adjointe : Michèle Saint-Jean.
Membres : Bernadette Jaffeux, Jacques Cohade, Jacques Davet, Josette Davet, Lucien Visbecq, Marc Bouchon, Marie Jeanne Mazuel, Simone Courtial, Simone Frontezack, Simone Tufféry, Suzanne Bourdillon.

Le samedi 21 février, le club a organisé un concours de belote au cours duquel de nombreux joueurs sont venus tenter leur chance. Le 28 février, nous avons effectué une sortie à Pontgibaud avec le club de Ménétrol, ; le jeudi 5 mars, quelques adhérents sont partis à Lussat passer l'après midi pour jouer et prendre un goûter ; le dimanche 22 mars : loto à la salle des fêtes ; le dimanche 29 mars : sortie au Moulin Bleu ; le mardi 7 avril : Festival des Aînés Ruraux à la Maison de la Culture de Clermont- Ferrand où se tenait également la finale d'aînés à vos travaux ; dimanche 26 avril, c'était le repas anniversaire du club à la salle des fêtes, où 60 adhérents se sont régalés avec le délicieux repas qui a été servi.
Depuis début janvier, Rolande Lafont anime un atelier mémoire, PAC EUREKA qui se tient chaque mardi à la mairie et qui dure 15 semaines consécutives. Le mercredi, quelques adhérentes ont préparé le char qui s'est produit au défilé de la fête patronale. Du 13 au 19 juin, le club fera son voyage annuel en Bre-

Société de Pêche

Suite au décès de M. Cosma, nous avons procédé à la réélection du bureau :
- Président : Julien Veysseyre,
- Vice président : Jean-Claude Villon,
- Trésorier : Jean-Pierre Trébuchet,
- Trésorier adjoint : Benoit Grégoire,
- Secrétaire : Eric Angely.

Pour cette année 2009 nous avons effectué 3 lâchés de truites dans le Gensat pour un total de 70 kg . Deux gardes de l'AAPPMA de Riom assurent le respect de la réglementation de la pêche dans le ruisseau. Nous tenons à remercier la municipalité pour la subvention annuelle qu'elle nous accorde ainsi que pour le prêt du matériel lors du nettoyage du ruisseau effectué avant l'ouverture. Nous étions présents pour la fête patronale avec notre stand de pêche à la truite au coup où vous étiez venus nombreux. Nous vous rappelons que les cartes de pêche fédérales sont en vente au bar Le Calypso.

.

Jardiniers de France

Comme chaque année à la même époque, le travail est sensiblement le même, suivant les aléas du temps. Après avoir planté, semé et taillé tous ces légumes, fleurs et fruits, que vous pourrez admirer et goûter sur place ou en famille, vous serez remerciés de votre travail.
En échangeant des gestes, des semences avec vos amis jardiniers, vous pourrez vous améliorer, tout comme en écoutant tous les matins à 6 h 50 et les dimanches de 9 h à 10 h 30 sur « France Bleu Pays d'Auvergne » notre intervenant Jean-Claude Sardillat et même assister à nos conférences et ateliers en adhérant aux « Jardiniers de France ».

Votre conseiller :
Maurice Compain Chez Legay
63360 Saint-Beauzire
tel 04 73 33 93 95

Association des parents élèves de l'école publique

Le Carnaval

Le soleil était bien au rendez-vous de ce carnaval où après une belle promenade, les pompiers ont sans le moindre remord enflammé ce pauvre Monsieur Carnaval qui en a perdu la tête.... Beaucoup d'enfants, une nuée de spiderman et de princesses, tout ce beau petit monde s'est livré à des attaques en règle à grandes poignées de confettis (parfois même contre les gentils encadrants innocents). Le bûcher préparé par les Pompiers ne laissa pas la moindre chance à M. Carnaval, qui après une dernière promenade dans les rues de Saint-Beauzire, emmena tout ce beau petit monde prendre un goûter bien mérité avant de se déhancher sur la musique orchestrée par les conscrits. M. Carnaval semble déjà prêt à renaître de ses cendres pour une nouvelle promenade l'année prochaine...

La kermesse

La kermesse de l'école publique aura lieu le 27 juin et clôturera une année bien animée. La préparation est déjà bien avancée et de nombreux nouveaux jeux ont été imaginés pour faire relever de nouveaux défis aux enfants.

Le site internet de l'association est ouvert à l'adresse suivante :

www.assoparent63.fr

Son contenu est mis à jour régulièrement et devrait vous permettre de trouver plus d'informations sur l'association ainsi que sur la vie scolaire.

Association Clermont Poker

L'Association Clermont-Poker a été créée en 2007 (association loi 1901) et se compose de plus d'une centaines de membres aujourd'hui. L'objet principal de celle-ci est de promouvoir le poker de tournoi amateur dans la région, sans enjeu financier . Grâce à la municipalité de Saint-Beauzire qui met à la disposition de l'Association sa salle des fêtes, Clermont-Poker organise environ deux tournois par mois, regroupant plus de 70 personnes à chaque fois. Les tournois se déroulent de 19h à 2h dans une ambiance conviviale et compétitive.

D'autre part, l'Association organise des événements, trois à quatre wek-ends dans l'année. Dans ce cadre, des rencontres interclubs sont organisées, l'occasion pour l'Association de défendre les couleurs de l'Auvergne et de promouvoir l'image dynamique de la région, auprès des villes comme Saint-Etienne, Lyon, Grenoble etc … Rappelons-le, tout cela n'aurait pas été possible sans l'aide de la municipalité qui n'a pas hésité à nous suivre sur ce projet … All in !!!

U.N.C.
(Union Nationale des Combattants)

UNC de Saint-Beauzire

L'assemblée générale s'est tenue le dimanche 25 janvier à la salle des fêtes. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants et remercié de sa présence Madame Chérasse, représentant le Maire de la commune, le Président de la section a adressé ses vœux chaleureux aux membres et à leur famille.Après avoir ouvert la séance, le Président a invité l'assemblée à observer un temps de recueillement à la mémoire des disparus : Georges Lafont (2005), René Gigandet, Louis Dumousset (2008), sans oublier tous nos disparus.

Le rapport moral était présenté par le Président, le rapport d'activités par Jacques Chatagneau, secrétaire et le rapport financier par le trésorier Maurice Compain. L'approbation des rapports confirme la vitalité de la section et sa bonne santé financière. .

Le renouvellement partiel du conseil d'administration s'est effectué selon les règles statutaires

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur autour d'un excellent repas et d'une sympathique soupe à l'oignon en fin de soirée.

La réunion des Présidents des sections de l'UNC Départementale s'est tenue à Saint-Beauzire le 8 mars en présence d'environ 120 participants, 35 drapeaux sous la Présidence du Colonel Blachon Président de l'Union Départementale. Parmi les personnalités locales, nous avons noté la présence de Thierry Giraudet, adjoint au Maire, de Claude Boilon Vice-Président du Conseil général, maire de Chappes, Conseiller général du Canton d'Ennezat.

L'un des sujets importants évoqué par le Président fut le financement du projet de réalisation d'un mémorial (place d'Espagne à Clermont Ferrand) destiné à honorer la mémoire des anciens d'AFN, morts en Afrique du Nord.

Après les travaux de l'assemblée, un dépôt de gerbe a eu lieu au monument aux morts de la commune et au pied de la stèle érigée dans le square des anciens d'AFN. Après la cérémonie, la municipalité a offert un vin d'honneur partagé dans un esprit d'amitié et de convivialité. Le repas s'est ensuite déroulé à Lussat qui a eu la générosité de nous offrir gracieusement l'hospitalité pour accueillir 87 participants au repas.

Le loto du 1er mars s'est déroulé dans de bonnes conditions, dans une ambiance amicale et avec de nombreux lots de valeur. Les adhérents avaient rendez-vous le 18 mars chez un restaurateur de la commune pour partager un repas national et renforcer l'esprit de camaraderie. Un voyage de trois jours en Alsace est prévu du 25 au 28 juin. Une sortie d'une journée est prévue en Beaujolais le 17 octobre.

Le congrès National de l'UNC aura lieu à Colmar du 29 au 31 mai. La prochaine réunion des Présidents de sections de l'Union Départementale du Puy-de-Dôme aura lieu à Saint-Gervais-d'Auvergne et le congrès Départemental à Herment en 2010.

Le Congrès Départemental s'est déroulé le 19 avril à Orcines, en présence du Maire de la commune, du Député Maire de Chamalières Giscard d'Estaing.

A la demande de Mme Dumousset, dont le mari est décédé en octobre 2008, la section a fait un don de 100 € à la Ligue contre le cancer.

Fidèles à notre devoir de mémoire, nous avons honoré la mémoire des disparus, le 8 mai (victoire de 1945) et nous les honorerons aussi le 8 juin (hommage aux morts d'Indochine).

Cérémonie du 8 mai 1945

Composition du conseil d'administration :

- Président : René Protot,
- Vice Présidents : Jean-Pierre Hébrard, René Balthazard, Rolande Lafont,
- Secrétaire : Jacques Chatagneau, - Trésorier : Maurice Compain,
- Trésorier adjoint : Maurice Geffroy,
- Membres : Jacques Davet, Pierre Lacan, Jean Claude Sol, Jean Pierre Vermorel, Lucien Visbecq

Pompiers

Parcours sportif

Une fois de plus, les pompiers de Saint-Beauzire se sont fait remarquer lors du parcours sportif qui avait lieu à Volvic, en ramenant plusieurs titres et en se qualifiant pour les finales départementales.
Les récipiendaires sont : Cyril Gazagne au saut en hauteur (2ème), Gabrielle De Amorin au parcours sportif (3ème), Julie Ollier au parcours sportif (2ème) et au poids (1ère) puis Yoann Basse au poids avec les JSP de Riom. Félicitations à tous.

Formation

Nouvelle mode oblige, les pompiers de votre commune se sont formés pour intervenir en toute sécurité devant des NAC (nouveaux animaux de compagnies). Lors d'une manœuvre mensuelle, un pompier professionnel de Clermont-Ferrand s'est déplacé à notre demande avec une mygale, un python, un gros lézard et plusieurs espèces de serpents. Ce fut une matinée très instructive et pleine

de sensations.

Sainte Barbe

Après la messe des pompiers et le dépôt de gerbe au monument ,des sapeurs-pompiers ont été récompensés après avoir effectué plusieurs stages :
Romain Dutheil et Gabrielle De Amorin (FIA + PSE1 et 2), Julie Ollier et Cyril Gazagne (PSE 1 et 2), Mathieu Notarnicola(formateur incendie), Geoffrey Notarnicola (moniteur secourisme), Philippe Basse et Vincent Notarnicola (animateurs JSP)

U.S.S.B.

BILAN FIN DE SAISON 2008-2009

A ce jour, la saison n'étant pas terminée, même s'il reste deux matchs pour l'équipe première, un match pour la réserve et un pour l'équipe 3, nous pouvons dire que la saison a été difficile. En effet, le classement des trois équipes est loin de refléter les ambitions du début de saison qui visaient la montée pour l'équipe 1 et le maintien pour les réserves.

L'équipe première pointe à la cinquième place de la poule B en Elite, la réserve qui lutte pour le maintien en Première Division de District semble sauvée ainsi que l'équipe 3 en Deuxième Division. Sans chercher des excuses, nous avons eu de nombreux blessés de longue durée, quatre départs à l'inter-saison, le mauvais temps qui a perturbé les entraînements, le calendrier des rencontres et aussi une poule en Elite composée d'équipes de valeur très proche. L'excellent travail des éducateurs Thierry Astier et Thierry Dussap a permis de maintenir une bonne condition physique et ainsi assurer des rencontres de qualité. Nous ne pouvons que les féliciter.

Pour la saison prochaine, Thierry Dussap prendra la direction du groupe senior, Thierry Astier nous quitte après deux années bien remplies pendant lesquelles son humanité, sa rigueur et sa bonne humeur ont fait progresser tous les membres du club, même si les résultats ne sont pas à la hauteur des espérances. Nous l'en remercions vivement et lui souhaitons pleine réussite dans ses prochaines entreprises.
Les féminines, avec l'apport de nouvelles joueuses, bien encadrées par Alexandre Reviron et Hervé Faure, ont encore progressé et remporté quelques victoires encourageantes.

Nos vétérans, toujours bon pied bon œil, prennent encore beaucoup de plaisir les vendredis dans des confrontations toujours amicales et sans enjeux.

Pour conclure, notre club se porte bien avec ses dirigeants toujours prêts pour l'action dans une ambiance sportive et aussi quelquefois festive, avec les encouragements de la commune et le soutien des sponsors et des fidèles supporters que nous remercions vivement. Quant à ceux qui aiment le sport et le football, soit comme joueur, éducateur ou dirigeant, ils trouveront facilement une place parmi nous. Venez nous rejoindre.

Foyer de Jeunes et d'Education Populaire

Les Théâtrales 2009, record battu !

Les Théâtrales de Saint-Beauzire se sont achevées dimanche 19 Avril lors du concert donné par le KARMA ORCHESTRA. Les festivaliers ont été rejoints à cette occasion par de nombreux Saint-Beauzirois, pour entendre ce groupe de jeunes gens produire avec virtuosité une musique particulièrement riche. Nous sommes très heureux d'avoir pu donner ainsi l'occasion à un groupe, en partie composé de jeunes de la commune, de jouer en concert devant plus de 250 personnes.

Les Théâtrales 2009 peuvent être qualifiées de bon cru. Tant sur la programmation, toujours variée, que sur la fréquentation, le pari est réussi. Il s'agit bien d'un pari, car chaque année nous mettons en jeu beaucoup d'énergie et de moyens pour arriver à produire un bon festival. Notre récompense ? C'est bien sur la fréquentation qui a dépassé les 900 spectateurs, mais aussi le retour extrêmement positif, que nous font les troupes, sur l'organisation et l'accueil qu'ils reçoivent au sein de notre commune.

Le Palmarès

- **Le prix de la troupe** a été attribué aux "Corps de Muses" de Clermont Ferrand pour « Nicolette et Aucassin contre la méchante sorcière ».
-**Le prix de l'interprétation** a été attribué à Grégory Foucher des "Corps de Muses" de Clermont Ferrand.
- **Le prix de la mise en scène** a été attribué à Christine Rousseau du théâtre de l'aube, pour « 6 bis rue des papillons ».
- **Le prix coup de cœur** a été attribué aux nombreux masques créés pour "Peer Gynt" joué par « Le pied en Coulisse » de Saint-Beauzire.

La grande réussite de l'année 2009 est aussi dans la participation des enfants. Les ateliers se sont produits en première partie et ont conquis l'ensemble du public. Leur spontanéité, le naturel avec lequel ils jouent et l'enthousiasme qu'ils ont su communiquer à la salle, aura été un moment de fraîcheur et de plaisir pour tous.

Les prochaines Théâtrales auront lieu du 14 au 18 avril 2010.

Concours d'affiches

Vous avez envie de participer aux Théâtrales 2010, un concours d'affiches est ouvert. Alors à vos crayons, peintures…..Quelques règles :

- Thème : rideau de théâtre et village
Support : feuille de dessin pour sa rigidité
- Format : A4 bas de page : il faut laisser 3 cm de hauteur
- Date de clôture : jeudi 15 octobre 2009
- Dépôt de l'affiche : espace culturel auprès de Natalie Houdelot

ATTENTION : LES DESSINS NE SERONT NI PLIES, NI ROULES

10 affiches seront sélectionnées par un jury (en cours de composition) : parmi elles, celle qui représentera les Théâtrales, les autres seront présentées lors de notre exposition du dernier week-end de novembre.
A gagner : l'entrée libre à la totalité du festival 2010.

Pour finir l'année avec le FJEP :

samedi 13 juin : gala de danse

samedi 20 juin : fête de la Gym

Christian Pastel *nous a brutalement quittés le 20 mai.*

Christian était un membre actif de notre association, un archer accompli et un ami fidèle. Son passage au sein du conseil d'administration a été marqué par de multiples réalisations où son bon sens pratique et son efficacité ont joué un rôle prépondérant. Nous retiendrons de lui, l'image d'un homme amical et généreux avec lequel il faisait bon vivre.

La famille tient à remercier chaleureusement les multiples élans de soutien et de sympathie exprimés lors de ses obsèques.

Comité Communal d'Animation (CCA)

Après les Puces Enfants, les Œufs perdus dans le Square et les Ateliers « Poisson d'Avril » proposés gratuitement aux enfants, le C.C.A. était très affairé car la Fête Patronale approchait…

Cette année, dès le samedi après-midi, le Groupe Lous Veilhadours Limousins accompagnait le défilé des Vélos Décorés par

les enfants puis nous offrait un spectacle sur le podium… sous le soleil ! alors qu'une trentaine d'équipes de boulistes s'adonnaient à leur sport favori.

A la tombée de la nuit, tous les enfants étaient au rendez-vous pour la Retraite aux Flambeaux animée par la Fanfare de Châteldon et «Les Hérons des Lacs », échassiers landais que nous avons particulièrement appréciés. Après avoir proposé des brioches dans tout le village, les Conscrits allaient se détendre un peu avec Evasion, traditionnel rendez-vous ; tout s'est bien passé.

Le dimanche, le défilé était particulièrement étoffé grâce aux bénévoles, l'Ecole St-Joseph, le Club de l'Amitié, l'Amicale des Pompiers, Epinet, les Conscrits, a Fanfare de Châteldon, les Groupes « Tallende Country Passion » et « les Hérons des Lacs » ; le C.C.A. proposait 3 chars : le blason, le pigeonnier et le wagon ; encore merci à tous les bricoleurs de l'équipe.

Après avoir eu très chaud, tous les groupes se sont désaltérés à la salle des fêtes tandis que le Twirling de Saint-Beauzire se présentait sur le Podium. Les Echassiers nous faisaient ensuite découvrir des danses landaises (un peu différente de notre bourrée auvergnate !!!) ; sans oublier la prestation de la fanfare de Chateldon et du Groupe Tallende Country passion : un beau spectacle sous un soleil radieux … car il ne pleut pas toujours pour la fête !

Les rues étaient très achalandées et il y en avait pour tous les goûts, du manège pour tous petits au Tropical Surf, en passant par les traditionnelles loteries et les jeux plus moderne.

A peine le temps de souffler… et nous vous donnons rendez-vous :

- **le dimanche 7 juin** avec José PIERRE pour notre traditionnel THE DANSANT, au Galion à Gerzat (car le Vote des Elections Européennes se déroule à la salle des fêtes)
- **le dimanche 21 juin**, à partir de 16 h pour la Fête de la Musique
- **le 13 juillet,** feu d'artifice, précédé d'un repas champêtre
- **le 20 septembre,** notre 6ème FETE DE L'OIGNON (vide grenier, artisanat, animations, …)

Comme d'habitude, la marquisette offerte à tous par le C.C.A . réunissait tous les gourmands et par cette chaleur, un petit verre bien frais était le bienvenu !

Nous remercions encore ceux qui nous prêtent un tracteur, une remorque, une grange car sans eux le défilé ne pourrait avoir lieu… ainsi que les chauffeurs ; les artisans, commerçants et professions libérales par leur aide financière et Nono qui nous aide dans l'ombre ; sans oublier les employés municipaux que nous sollicitons souvent.

Bonnes vacances à tous

Saint-Beauzire
INFORMATIONS MUNICIPALES

Pleins phares sur les Frères MAULUS

Ils s'appellent Lionel né en 1969 et David né en 1970, mais pour tout le monde, ce sont les frères Maulus, enfants de Saint-Beauzire et accordéonistes. Ils ont commencé à jouer respectivement à 6 et 5 ans. Ils ont préféré un véritable accordéon à la place du jouet et commencé par des cours privés avec un professeur, d'abord à Ennezat puis à Saint-Beauzire. Progressant rapidement, car très motivés tous les deux, ils ont suivi cette voie en fournissant beaucoup de travail :

- D'abord au CNR (Conservatoire de Clermont-Ferrand) puis d'Aubervilliers-la Courneuve. Après leur BAC, ils font jusqu'à 8h de répétition par jour. Cela leur apporte progression et récompenses. Ils gagnent différents concours de 1987 à 1989 en France et à l'étranger. Enfin leur carrière se profile! Ils deviennent membres de la SACEM en 1988 comme compositeurs-arrangeurs.

Depuis 1992, ils ont une large discographie. Ils animent des festivals partout dans le monde, ils font des animations-croisières. Un de leur meilleur souvenir est la rencontre avec Franco Gemini « l'homme à l'harmonica » en 2004. Depuis 10 ans ils ont renforcé leur formation avec Philippe Merien à la batterie et Patrick Vassort à la contrebasse, en créant le « Quartet Maulus".

Cette année, ils ont fait un tabac avec un spectacle de théatre musical et burlesque, à la manière des clowns musicaux, dans des situations diverses, drôles, cocasses, tendres et dramatiques. *"Dessine-moi un mouton "*. Devant le succès remporté en janvier, ils rejoueront à la « cour des 3 coquins » le 3 octobre à 20h30 et le 4 octobre 2009 à 17h. Ils viennent aussi de terminer leur nouvel album « Maulus en liberté » qui allie rock, jazz, musique de films, classique. Vous pouvez vous le procurer en allant chez eux rue des Marronniers à Saint-Beauzire, lieu de leur studio de répétition et d'enregistrement.

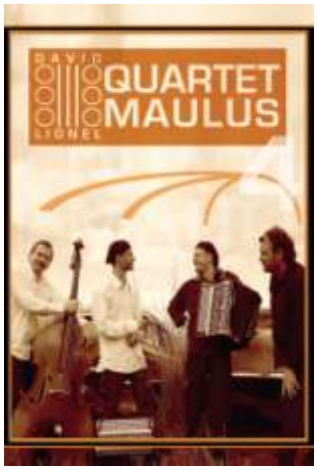

Vous pouvez aussi vous rendre sur leur site « http://quartetmaulus.free.fr », pour découvrir ces 2 frères pleins de gentillesse, de talent et d'avenir.